

L'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement post-2015

Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous

Résumé

Ce rapport contient les principales conclusions et recommandations de l'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement post-2015 préparées pour le Secrétaire général. Le Secrétaire général a établi l'Équipe spéciale du système des Nations Unies pour coordonner l'ensemble des préparatifs visant à définir le nouveau cadre de développement, en consultation avec toutes les parties prenantes. Créée en janvier 2012, elle est composée d'experts désignés par les directeurs de plus de 50 entités du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

Le principal défi sur l'agenda de développement post-2015 des Nations Unies est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour tous les peuples mondes, pour les générations présentes et à venir. La mondialisation pourrait potentiellement œuvrer au bénéfice de tous, mais ses avantages ont été jusqu'à présent très inégalement partagés. La quête perpétuelle de davantage de bien-être matériel menace la base existante des ressources naturelles ainsi que leur renouvellement. Seul un changement radical des modes de consommation et de production ainsi qu'une utilisation plus modérée des ressources pourraient mener à un développement durable. La persistance des inégalités et la compétition pour les ressources limités qui en découle sont des déterminants essentiels des situations de conflit, de famine, d'insécurité et de violence, qui à leur tour freinent le développement humain et les efforts visant à promouvoir un développement durable.

Le statu quo n'est donc pas une option et un changement radical est nécessaire. Etant donné que les défis sont fortement interdépendants, une nouvelle approche plus globale est nécessaire pour faire face à ces défis. Par conséquent, ce premier rapport préparé par l'Équipe spéciale du système des Nations de l'ONU sur l'agenda post-2015 de développement des Nations Unies recommande:

L'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement post-2015

- Une vision de l'avenir qui repose sur les valeurs fondamentales des droits de l'homme, de l'égalité et de la durabilité.
- Un agenda reposant sur des objectifs concrets et des cibles mesurables. Ces atouts caractéristiques du cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) devraient être maintenu tout en étant réorganisés autour de quatre dimensions clés articulant une approche plus globale: (1) le développement social inclusif, (2) le développement économique inclusif, (3) la durabilité environnementale, et (4) la paix et la sécurité. Une telle approche est compatible avec les principes de la Déclaration du Millénaire qui, en s'appuyant sur les quatre piliers du développement durable, énonce la vision d'un monde où les générations présentes et à venir disposent du droit de vivre à l'abri du besoin et de la peur.
- Pour réaliser l'avenir que nous voulons pour tous, un haut degré de cohérence des politiques aux niveaux mondial, régional, national et local sera nécessaire. Certains catalyseurs essentiels du développement peuvent être identifiées et servir de guide pour renforcer la cohérence des politiques, sans faire de l'agenda de développement post-2015 de l'ONU un outil normatif. Tout agenda doit tenir compte de l'absence d'un modèle unique qui conviendrait à tous. Par conséquent, l'agenda qui reste à définir devra laisser suffisamment d'espace pour l'élaboration des politiques nationales et l'adaptation aux contextes locaux, tout en restant fidèle à la vision d'ensemble et ses principes fondamentaux.
- L'agenda de développement post-2015 des Nations Unies doit être conçu comme un programme véritablement global impliquant des responsabilités partagées pour tous les pays. En conséquence, le partenariat mondial pour le développement devra également être redéfini par une approche plus équilibrée entre tous les partenaires de développement afin de permettre le changement en profondeur nécessaire pour établir un processus de développement mondial qui soit fondé sur les droits, équitable et durable. Ceci impliquera également une réforme des mécanismes régissant la gouvernance mondiale.
- Il est encore trop tôt pour définir des objectifs concrets et des cibles mesurables pour l'agenda post-2015 des Nations Unies. Différents processus doivent d'abord se dérouler. Les résultats et le suivi de la Conférence Rio +20 sur le développement durable fourniront la direction essentielle et la vision proposée ainsi que le cadre de

L'Équipe spéciale du système des Nations Unies sur l'agenda de développement post-2015

l'agenda de développement post-2015 devront être alignés sur ceux-ci. En outre, un processus de consultation large et inclusif au sujet de la vision de l'agenda post-2015 est toujours en cours et sera essentiel à l'élaboration d'une vision commune.

Le défi immédiat est de parvenir à un consensus sur les contours d'un agenda qui identifie de manière adéquate les besoins de développement des générations présentes et à venir, et qui reflète ces priorités à travers des objectifs de développement durable qui soient clairs, faciles à communiquer et susceptible de servir de guide à des actions politiques cohérentes aux niveaux mondial, régional, national et local.

Ce rapport doit servir de référence première pour les consultations plus larges à venir.